



NATURA 2000

# Causse des Blanquets Falaises de Barjac

Balsièges  
Barjac  
Cultures  
Esclanèdes  
Grèzes  
Montrodat  
Palhers

Lettre de liaison n°9 juin 2012

## Editorial

L'intérêt des haies pour la préservation de la biodiversité n'est plus à démontrer. Reste à convaincre chacun de nous de l'importance de maintenir ces bandes boisées et de les entretenir de façon durable.

Suite aux animations organisées en 2011 sur ce thème (soirées-conférences, journée technique), il nous a paru important de faire ressortir ici une conclusion majeure de ces sessions : l'entretien des haies ne doit plus être perçu uniquement comme une contrainte mais comme un atout du territoire, source de débouchés divers à développer pour répondre à des enjeux bien actuels, comme la multiplication des épisodes de sécheresse et la hausse du prix de l'énergie.

Quelques pistes vous sont présentées ici pour valoriser au mieux les produits de l'entretien des haies grâce au broyage.

Ces exemples, en développement, rappellent s'il le fallait toute l'utilité des linéaires boisés et de leur préservation à long terme.

Paul LABEAUME  
Adjoint au maire de Barjac  
Président du comité de pilotage

## Sommaire

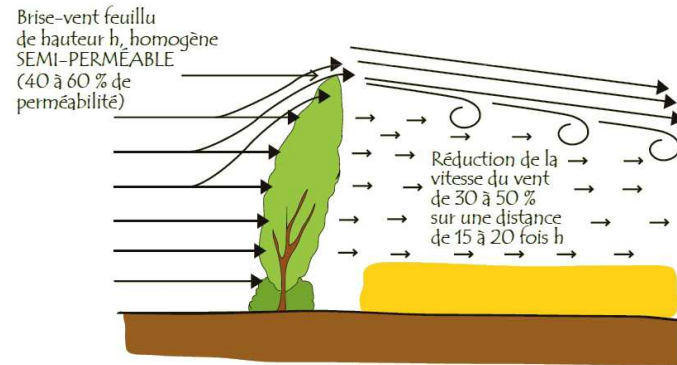
Editorial.....	1
Arbres, haies, bocage : un patrimoine aux rôles multiples.....	2-3
Entretenir le bocage et valoriser les produits de coupe : des solutions à développer.....	4-5
Retour sur les actions 2011.....	6
Zoom sur les actions 2012.....	6



# Arbres, haies, bocage : un patrimoine aux rôles multiples

D'après les données communiquées par Sylvie MONIER de la Mission Haies Auvergne / retours de 10 ans d'expériences d'agriculteurs du Massif Central

## Protéger contre le vent



Une haie brise-vent, constituée d'arbres et d'arbustes feuillus, ralentit la vitesse du vent et protège une surface équivalente à 15-20 fois sa hauteur.

Elle protège ainsi les troupeaux du froid, de la chaleur et de la pluie (+ 20% de rendement en lait ou viande, moins de maladies pulmonaires sur les jeunes animaux).

Le rendement des cultures et fourrages est diminué au pied de la haie (concurrence des arbres pour l'eau et la lumière) mais augmenté de 5 à 30% sur le reste de la surface protégée car les végétaux transpirent moins pour lutter contre le dessèchement par le vent et utilisent mieux l'eau pour produire de la biomasse.

L'effet brise-vent limite également les problèmes de verse des céréales et le déchirement des feuilles en cultures maraîchères.

Autre rôle : une haie brise-vent capte la chaleur le jour et la restitue la nuit, permettant de gagner en précocité au printemps et de limiter les gelées.

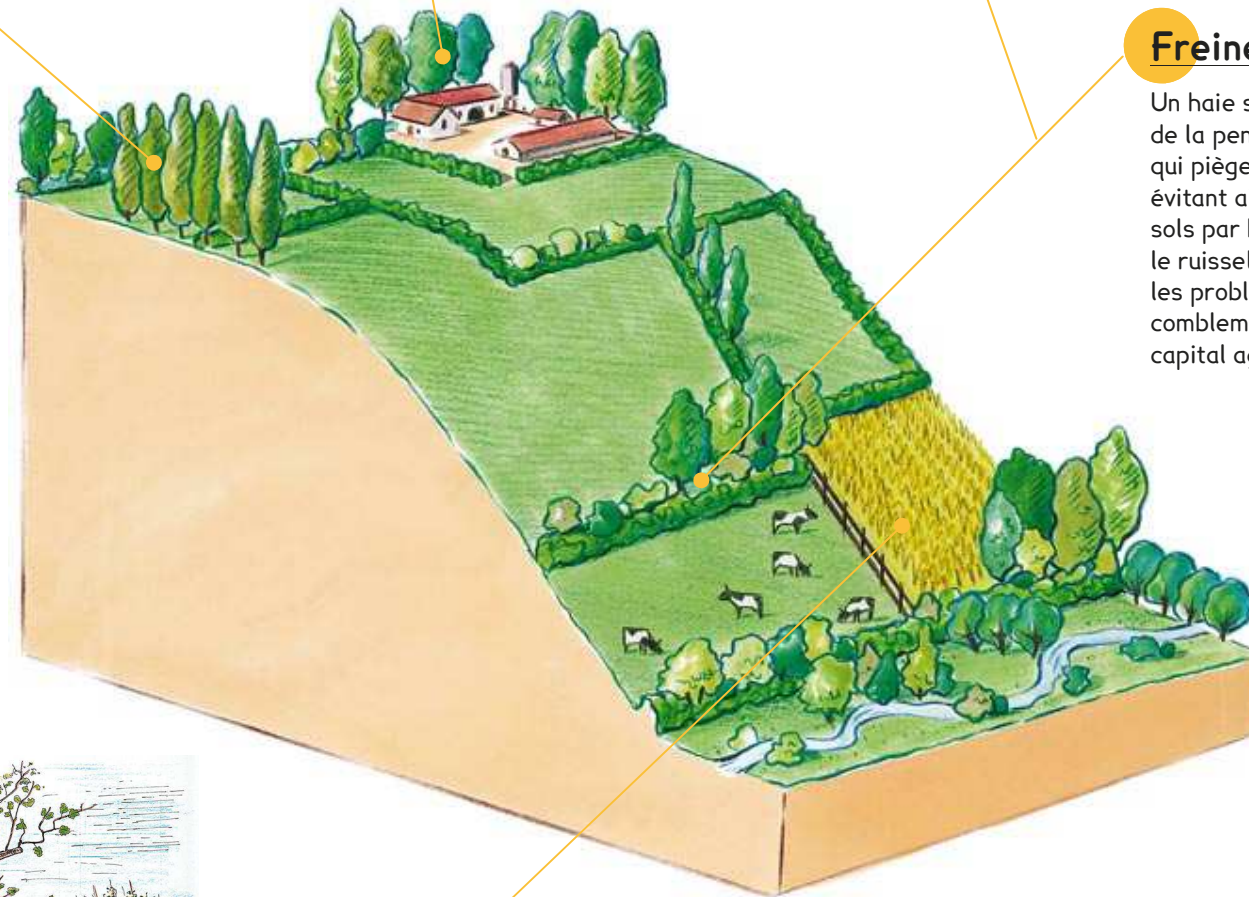
## Aménager un cadre de vie de qualité

Les haies témoignent de l'histoire du monde rural et contribuent à l'identité d'un territoire.

Elles soulignent la topographie en marquant les chemins et en suivant les courbes de niveau.

Elles embellissent les chemins ruraux, créent des paysages intimes dont la qualité est un facteur d'attractivité touristique.

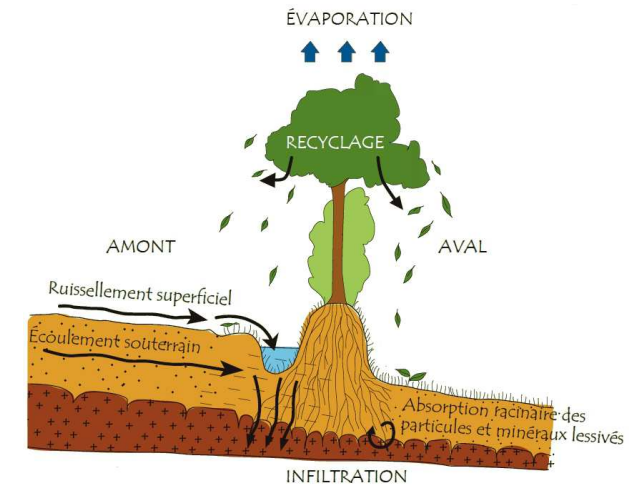
Elles permettent également une meilleure intégration dans le paysage des bâtiments agricoles et des habitations.



## Réguler le régime des eaux

La problématique de la gestion de la ressource en eau est d'actualité, et les haies peuvent être des alliées intéressantes.

Une haie, associée au talus et au fossé, fonctionne comme une éponge qui garde l'eau et la libère peu à peu. Cette capacité de stockage se situe essentiellement sur 40 cm de profondeur sur 40 m en amont du talus et sur 1 m de profondeur au sein du talus. En fonction du type de sol, 5m<sup>3</sup> d'eau peuvent être stockés par mètre de talus. Ce phénomène est particulièrement parlant en été lorsque l'herbe repousse mieux au pied des haies.



## Freiner l'érosion des sols

Une haie sur talus perpendiculaire au sens de la pente marque une rupture de pente qui piège les particules de sol érodées, évitant ainsi la perte de 5 à 80 tonnes de sols par hectare et par an emportés par le ruissellement de surface. Cela limite les problèmes de coulées de boue, de comblement des fossés et préserve le capital agronomique des sols.

## Réduire les pollutions

Les haies perpendiculaires au sens de la pente et les ripisylves (haies de bords de cours d'eau) piègent les nitrates (85% de l'azote lessivé est capté) et les produits phytosanitaires au niveau des racines du talus herbeux, limitant ainsi le transfert des pollutions aux cours d'eau.

Les ripisylves procurent en outre une ombre qui limite les variations de température de l'eau des rivières. Leurs racines sont de puissants rétenteurs des berges : une haie de saule de 20 ans retient 4 fois mieux une berge qu'un enrochement.

## Favoriser la biodiversité

Les haies abritent une flore diversifiée et sont indispensables à la reproduction, au couvert et à l'alimentation d'une faune variée (insectes, oiseaux, mammifères, dont gibier).

Les haies sont de véritables écosystèmes : elles hébergent l'ensemble des maillons d'une chaîne alimentaire, des insectes décomposeurs aux prédateurs.

Un réseau de haies fait fonction de corridor biologique et favorise le déplacement des animaux. Une coupure de quelques dizaines de mètres entre deux haies bloque la progression de certaines espèces et réduit ainsi leur territoire d'activité.



## Contrôler les ravageurs des cultures

Les haies abritent vipères, renards et offrent des sites de reproduction et des perchoirs pour les rapaces, qui sont autant de prédateurs des rats taupiers par exemple. Une vipère dévore annuellement 50 à 100 rongeurs par 100 mètres de haie et un couple de hibou moyen duc avec leurs jeunes consomment 3300 campagnols par an. En zone de bocage, les pullulations sont donc beaucoup plus rares.

Les coccinelles limitent quant à elles les pullulations de pucerons à condition d'être présentes dans la culture avant leur arrivée : il faut qu'elles aient hiberné sur place, sous les écorces des arbres des haies ou dans l'herbe sèche à leur pied.

## Produire des matériaux et de l'énergie

Les haies permettent de produire des piquets de clôture, du bois d'œuvre, du bois de chauffage et des copeaux pour le paillage (plantations, litière animale).





# Entretien le bocage et valoriser les produits de coupe : des solutions à développer

D'après les données communiquées par Sylvie MONIER de la Mission Haies Auvergne / retours de 10 ans d'expériences d'agriculteurs du Massif Central

L'entretien des haies, souvent perçu comme une contrainte par les exploitants agricoles et les collectivités, se résume bien souvent à une taille régulière en largeur pour contenir le développement latéral de la végétation. Les produits de coupe, majoritairement des menus branchages, sont habituellement mis en tas et brûlés sur les exploitations ; seuls les plus gros bois sont transformés en bûches pour le bois de chauffage.

Des solutions existent pourtant, qui permettent de valoriser au mieux les petits bois issus de l'entretien des haies, de réaffirmer l'utilité de ces linéaires boisés et d'assurer leur maintien à long terme sur nos territoires. Elles nécessitent la mise en œuvre d'une technique particulière de traitement des bois coupés : le broyage.

## Produire du bois déchiqueté : une solution en développement pour des débouchés multiples

Les haies produisent des quantités de bois supérieures à la forêt car les arbres ne sont pas en concurrence pour le soleil et bénéficient des reliquats d'engrais qui accélèrent leur croissance.

La valorisation des produits d'entretien des haies présente un intérêt fort, notamment pour les agriculteurs souvent à la fois détenteurs de la ressource et consommateurs de matériaux et d'énergie.

Gros et petit bois peuvent être transformés par broyage en plaquettes utilisées pour le bois énergie et le paillage.

### En pratique, comment faire ?

❶ Il faut laisser pousser la haie (sauf la ronce si elle gagne la parcelle agricole) pendant 15 ans en moyenne. Celle-ci augmente sa biomasse sur pied, les branches des arbustes grossissent – jusqu'à 15 cm par exemple pour les noisetiers. Les troncs d'arbres « se salissent » avec des branches latérales de diamètre 10-20 cm.

❷ Au bout de 15 ans, il faut récolter la haie au même titre qu'on récolte une culture, c'est-à-dire recéper les arbustes (les couper à 10 cm du sol) et émonder les branches latérales des arbres (les couper au ras du tronc) jusqu'à 4-5 m de hauteur.

❸ Le volume de bois et de branches produit, très variable en fonction des essences, du sol et du climat, est ensuite broyé via des déchiqueteuses.

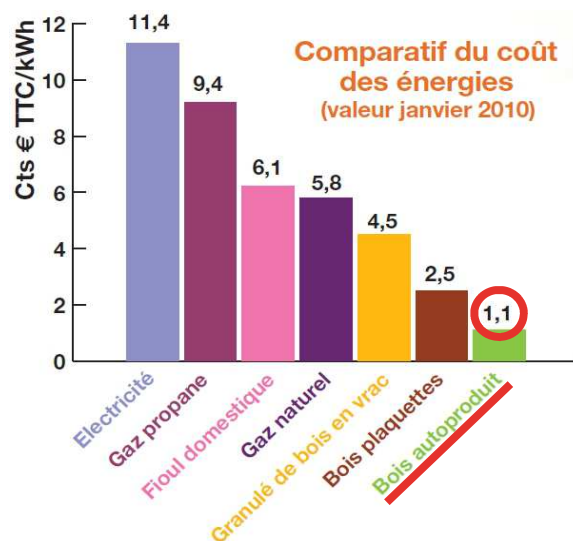


*Remarque* : après cette coupe sévère, les arbustes repoussent à partir de la base et reconstituent en 2 ans une touffe dense. Une précaution toutefois : clôturer la haie pour éviter que les troupeaux n'abrutissent les repousses.

### Valoriser les copeaux de bois

Les copeaux de bonne qualité, sans menus branchages, servent de combustible pour les chaudières à bois déchiqueté.

Grâce à la valorisation d'une ressource locale, le combustible bois déchiqueté autoproduit est 4 à 10 fois moins cher que les énergies conventionnelles. Le surplus de production peut être commercialisé en approvisionnant d'autres chaufferies locales, des particuliers ou des collectivités.



Les copeaux issus de petites branches produisent beaucoup d'écorce et de poussière, peu recommandées pour les chaudières à bois déchiqueté. Ils sont utilisés pour pailler le pied de plantations (se reprocher d'entreprises d'espaces verts), ou pour la litière des stabulations (voir détails page suivante →).

# Zoom sur l'utilisation des plaquettes pour la litière

Dans un contexte de paille de plus en plus chère et dans un objectif d'autonomie des exploitations agricoles, l'utilisation des plaquettes pour la litière est une solution bien réelle.

## En pratique, comment faire ?

### ➔ Quels bois utiliser ?

En priorité les branches de haies ou de bois blancs (aulnes, saules, frêne, arbustes...) riches en azote (écorce) et sans tanins. Pour les bois de cœur riches en tanins (chêne, châtaigner) et les résineux riches en terpènes, le compostage des plaquettes usagées est recommandé pour ne pas acidifier les sols où elles seront épandues.

### ➔ Que faire des plaquettes ?

Il est primordial de bien sécher les plaquettes qui, vertes, n'ont aucune capacité d'absorption. En tas, elles sèchent en 5 semaines minimum.

### ➔ Dans quels bâtiments les utiliser ?

Elles sont adaptées aux stabulations libres, aux aires d'exercice et aux logettes mais ne conviennent pas aux systèmes sur caillebotis.



### ➔ Comment utiliser les plaquettes ?

4 m<sup>3</sup> de plaquettes sèches équivalent à 1 tonne de paille en pouvoir absorbant. Elles peuvent être utilisées seules ou en sous-couche de la paille.

### ➔ Comment épandre les plaquettes ?

Plusieurs outils sont utilisables : godets, ancien épandeur (sans son hérisson), pailleuse.

### ➔ Comment curer la litière usagée ?

De la même façon que la paille (tractopelle, godet).



## Valoriser le fumier de plaquettes

### ➔ Sur quelles surfaces l'utiliser ?

Il ne doit pas être enfoui car les plaquettes se décomposent en présence d'oxygène, donc à l'air libre. C'est un engrais idéal pour les prairies.

### ➔ Avec quel outil l'épandre ?

Avec un épandeur normal à axe vertical.

### ➔ Quels volumes utiliser ?

Entre 10 et 15 tonne par hectare.

## AVANTAGES

- La litière de plaquettes est saine car elle reste sèche (1 m<sup>3</sup> de plaquettes absorbe 350 L d'urine) et ne chauffe pas, limitant ainsi le développement des pathogènes et permettant aux animaux de rester propres.
- Elle n'occasionne pas d'échardes ou de boiteries : les animaux s'enfoncent moins sur la litière de plaquettes, matériau « plein » qui résiste au tassement, que sur la paille, fibre creuse qui s'écrase.
- Elle ne favorise pas les mammites, est peu pulvérulente (moindre risque pour les voies respiratoires) et n'occasionne pas d'occlusion intestinale en cas d'ingestion.
- Elle réduit la fréquence de paillage et offre une plus grande facilité de curage.
- Elle est sans odeur et sans mouches, ce qui est positif pour l'ambiance des bâtiments.
- Elle fournit un produit compostable enrichi en azote qui peut être valorisé en engrais de ferme.
- Globalement, les suivis de chantiers d'exploitation d'arbres du bocage donnent un coût moyen de production de 15 à 20 € le mètre cube de plaquettes, contre 100 à 120 € pour une tonne de paille.

## INCONVENIENT

- Peu fermentescible, la litière ne s'échauffe pas et reste relativement froide : pour les jeunes veaux en stabulation libre, il est recommandé d'ajouter de la paille en surface par temps froid.

## En résumé

⇒ Le bois déchiqueté, un avenir pour les haies... à condition de les laisser pousser et d'espacer les prélèvements !

⇒ Dans tous les cas, on veillera à préserver les arbres creux qui offrent des gîtes à une faune nombreuse...



# Retour sur les actions menées en 2011

## Information et sensibilisation du public

### ➔ Posters Natura 2000

Quatre posters relatifs à Natura 2000 (*Le réseau Natura 2000, Les sites Falaises de Barjac et Causse des Blanquets, Les habitats et les espèces, Les contrats et la charte Natura 2000*) sont à la disposition des mairies, écoles, bibliothèques et associations intéressées pour informer et sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et aux richesses des deux sites.

### ➔ Animations sur le thème des haies

Les soirées qui se sont tenues le 29 juillet à Barjac et le 2 septembre à Grèzes, avec pour objectif de faire redécouvrir la haie aux habitants et aux acteurs locaux, ont réuni 26 personnes. L'accent fut mis sur l'importance des haies pour les chauves-souris (gîte dans les trous des arbres, source d'insectes pour l'alimentation, voies de déplacement...) et les moyens de préserver les haies et les alignements d'arbres en site Natura 2000.

Ces échanges se sont poursuivis sur le terrain par une session technique sur l'entretien des haies organisée le 17 novembre à Barjac à l'attention des agriculteurs et collectivités du territoire. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Après un rappel du rôle des haies pour l'agriculture et l'environnement, Sylvie MONIER de la Mission Haies Auvergne a détaillé les modalités d'entretien des haies (matériel, coût, temps passé) et les débouchés possibles



pour les produits de taille (chauffage, litière animale : plus d'information en page centrale). Une démonstration de matériel de taille (épareuse, lamier à scies) par l'entrepreneur Adrien ROUSSET a clôturé l'après-midi.

### ➔ Information des aînés

Au printemps dernier, le Club des aînés de Barjac et Cultures accueillait la chargée de mission venue présenter un diaporama sur le site Natura 2000 *Falaises de Barjac*, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les moyens de s'impliquer dans leur préservation. Un public particulièrement attentif et curieux de la nature qui l'entoure !

### ➔ Sensibilisation des scolaires

Trois classes de cycles 1 et 2 de l'école publique de Chanac (60 enfants) ont bénéficié d'animations de l'ALEPE sur le thème des chauves-souris. Les interventions se sont déroulées en juin 2011, d'abord en classe puis lors d'une demi-journée sur le terrain. Les élèves se sont penchés sur l'adaptation au vol des chauves-souris, leur régime alimentaire, les techniques de chasse, le cycle de vie et l'hibernation, les milieux de vie, la protection réglementaire, enfin l'importance du patrimoine bâti pour leur conservation.

## Recensement des gîtes à chauves-souris dans le bâti

Pour inciter les habitants à témoigner de la présence de chauves-souris dans leur habitation, diverses actions de communication ont été mises en place : lettres d'information, articles dans la presse locale, affiches, questionnaire d'enquête à disposition dans les mairies. Si la plupart des témoignages recueillis concernaient la présence d'espèces communes comme les Pipistrelles, une visite chez un particulier a permis de découvrir (hors site) une colonie assez importante de Petit rhinolophe, d'environ 35 individus !



## Zoom sur les actions prévues en 2012

- Montage de nouveaux contrats Natura 2000 hors zones agricoles
- Accompagnement de nouvelles adhésions à la charte Natura 2000
- Suivi à mi-parcours des contrats agricoles
- Bilan des contrats agricoles arrivant à terme et perspectives
- Etude des possibilités de gestion et de valorisation durable des haies sur deux exploitations agricoles volontaires
- Porter à connaissance des porteurs de projets, collectivités et bureaux d'études dans le cadre des évaluations d'incidences
- Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire contractualisés depuis 2008
- Suivi de la fréquentation des cours d'eau par la loutre
- Suivi de la fréquentation des cavités naturelles
- Finalisation et pose des panneaux d'information Natura 2000 sur le Truc de Grèzes
- Mise à disposition des quatre posters Natura 2000 aux structures intéressées
- Organisation d'animations scolaires sur le thème des chauves-souris à destination des cycles 3 de Marvejols

## Contact

Mairie de Barjac  
Village 48000 Barjac  
04 66 47 01 04

Céline ROUX, chargée de mission  
04 66 47 10 28  
natura2000.valdonnez@orange.fr

# Retour sur les actions menées en 2011

## Information et sensibilisation du public

### ➔ Posters Natura 2000

Quatre posters relatifs à Natura 2000 (*Le réseau Natura 2000, Les sites Falaises de Barjac et Causse des Blanquets, Les habitats et les espèces, Les contrats et la charte Natura 2000*) sont à la disposition des mairies, écoles, bibliothèques et associations intéressées pour informer et sensibiliser la population locale à la démarche Natura 2000 et aux richesses des deux sites.

### ➔ Animations sur le thème des haies

Les soirées qui se sont tenues le 29 juillet à Barjac et le 2 septembre à Grèzes, avec pour objectif de faire redécouvrir la haie aux habitants et aux acteurs locaux, ont réuni 26 personnes. L'accent fut mis sur l'importance des haies pour les chauves-souris (gîte dans les trous des arbres, source d'insectes pour l'alimentation, voies de déplacement...) et les moyens de préserver les haies et les alignements d'arbres en site Natura 2000.

Ces échanges se sont poursuivis sur le terrain par une session technique sur l'entretien des haies organisée le 17 novembre à Barjac à l'attention des agriculteurs et collectivités du territoire. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Après un rappel du rôle des haies pour l'agriculture et l'environnement, Sylvie MONIER de la Mission Haies Auvergne a détaillé les modalités d'entretien des haies (matériel, coût, temps passé) et les débouchés possibles



pour les produits de taille (chauffage, litière animale : plus d'information en page centrale). Une démonstration de matériel de taille (épareuse, lamier à scies) par l'entrepreneur Adrien ROUSSET a clôturé l'après-midi.

### ➔ Information des aînés

Au printemps dernier, le Club des aînés de Barjac et Cultures accueillait la chargée de mission venue présenter un diaporama sur le site Natura 2000 *Falaises de Barjac*, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les moyens de s'impliquer dans leur préservation. Un public particulièrement attentif et curieux de la nature qui l'entoure !

### ➔ Sensibilisation des scolaires

Trois classes de cycles 1 et 2 de l'école publique de Chanac (60 enfants) ont bénéficié d'animations de l'ALEPE sur le thème des chauves-souris. Les interventions se sont déroulées en juin 2011, d'abord en classe puis lors d'une demi-journée sur le terrain. Les élèves se sont penchés sur l'adaptation au vol des chauves-souris, leur régime alimentaire, les techniques de chasse, le cycle de vie et l'hibernation, les milieux de vie, la protection réglementaire, enfin l'importance du patrimoine bâti pour leur conservation.

## Recensement des gîtes à chauves-souris dans le bâti

Pour inciter les habitants à témoigner de la présence de chauves-souris dans leur habitation, diverses actions de communication ont été mises en place : lettres d'information, articles dans la presse locale, affiches, questionnaire d'enquête à disposition dans les mairies. Si la plupart des témoignages recueillis concernaient la présence d'espèces communes comme les Pipistrelles, une visite chez un particulier a permis de découvrir (hors site) une colonie assez importante de Petit rhinolophe, d'environ 35 individus !



## Zoom sur les actions prévues en 2012

- Montage de nouveaux contrats Natura 2000 hors zones agricoles
- Accompagnement de nouvelles adhésions à la charte Natura 2000
- Suivi à mi-parcours des contrats agricoles
- Bilan des contrats agricoles arrivant à terme et perspectives
- Etude des possibilités de gestion et de valorisation durable des haies sur deux exploitations agricoles volontaires
- Porter à connaissance des porteurs de projets, collectivités et bureaux d'études dans le cadre des évaluations d'incidences
- Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire contractualisés depuis 2008
- Suivi de la fréquentation des cours d'eau par la loutre
- Suivi de la fréquentation des cavités naturelles
- Finalisation et pose des panneaux d'information Natura 2000 sur le Truc de Grèzes
- Mise à disposition des quatre posters Natura 2000 aux structures intéressées
- Organisation d'animations scolaires sur le thème des chauves-souris à destination des cycles 3 de Marvejols

## Contact

Mairie de Barjac  
Village 48000 Barjac  
04 66 47 01 04

Céline ROUX, chargée de mission  
04 66 47 10 28  
natura2000.valdonnez@orange.fr